

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 35 (1973)
Heft: 15

Rubrik: L'entretien correct des matériels agricoles est payant

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

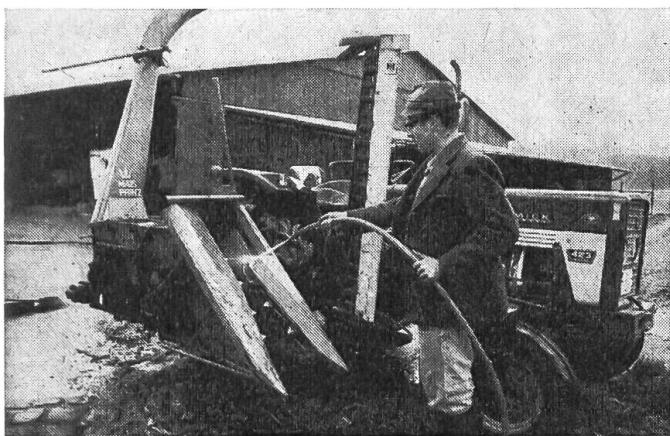
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'entretien correct des matériels agricoles est payant

Les machines qui bénéficient de bons soins d'entretien permettent d'économiser jusqu'à 30% des frais de réparation qu'entraînent celles que l'on néglige. En Allemagne, par exemple, les agriculteurs doivent dépenser en moyenne Fr. 220.— à l'hectare pour l'entretien de leurs matériels. Il n'est cependant pas rare que ces frais à l'unité de surface atteignent Fr. 365.— ou davantage. Avant le début de la période



En nettoyant tout de suite une machine, on effectue déjà la moitié des travaux d'entretien. La faucheuse-hacheuse-chageuse portée à maïs-fourrage que l'on voit ici est nettoyée au jet d'eau sitôt après avoir accompli son dernier travail de l'année. Elle sera ensuite contrôlée quant à son bon état, éventuellement réparée, puis lubrifiée à l'huile. Cette machine de récolte pourra alors passer l'hiver sans risquer d'être endommagée par la rouille.

hivernale, il convient donc de nettoyer à fond les machines et de les protéger contre la rouille. Après un nettoyage au jet d'eau, il faut lubrifier consciencieusement les paliers à roulements à rouleaux et les paliers lisses avec une graisse antirouille à usages multiples. Les chaînes doivent être lavées avec du gasoil (carburant Diesel) puis enduites de graisse à pistons. On pulvérise un produit synthétique liquide sur les poulies des courroies trapézoïdales. D'autre part, il convient d'employer une huile spéciale au graphite pour les articulations, les vis et les boulons. En ce qui concerne les grandes machines, il est indiqué qu'elles passent l'hiver autant que possible dans l'atelier. Elles pourront être ainsi

remises en état de bien fonctionner et seront prêtes à l'emploi dès le début de la nouvelle campagne. HS

Remarque de la Rédaction — Ceux qui ne sont pas assez familiarisés avec l'entretien des matériels agricoles peuvent acquérir les connaissances théoriques et pratiques dont ils ont besoin en s'inscrivant dès maintenant pour les cours de formation professionnelle complémentaire de l'ASETA qui sont donnés à son Centre de Grange-Verney sur Moudon. Nous les renvoyons à la Liste des cours publiée dans le présent numéro.

Une proposition

Ceux qui roulent sur les routes avec un véhicule à moteur savent combien il est important de connaître à temps les intentions du conducteur du véhicule qui précède. Les feux clignotants destinés à indiquer les changements de direction font encore souvent défaut sur les remorques. Si de tels véhicules doivent emprunter fréquemment la voie publique, il faudrait absolument combler cette lacune. Etant donné l'intense circulation actuelle, une remorque dépourvue de clignoteurs ne peut plus guère être admise. D'ailleurs, le conducteur du tracteur ne se sent lui-même pas en sûreté puisqu'il doit s'attendre à ce que le signe qu'il fait avec la main ou la palette de signalisation à long manche avant tout changement de direction ne soit pas aperçu par le conducteur du véhicule suivant à cause du chargement de la remorque.

C'est la raison pour laquelle nous vous proposons de profiter des mois d'hiver pour équiper vos remorques de clignoteurs, la meilleure solution étant une installation comprenant feux clignotants, feux arrière et feux de freinage. A ce propos, le cours **E 1** sur l'équipement électrique et les clignoteurs, prévu du **14 au 16 janvier 1974** au **Centre de formation professionnelle complémentaire de l'ASETA**, à **Grange-Verney sur Moudon**, vous sera certainement très utile. Au besoin, d'autres cours de ce genre pourront être encore organisés.